

Les enjeux globaux
de l'ensemble
paysager



Enjeux globaux

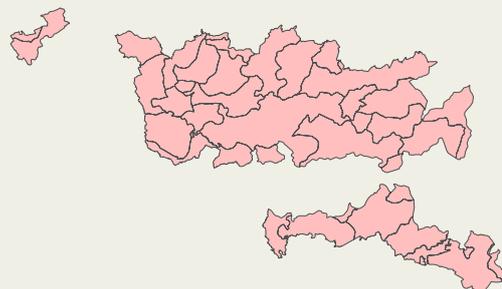
Si les trente-trois aires paysagères de l'ensemble paysager de la Plaine et du bas-plateaux hennuyers présentent chacune des caractéristiques et des enjeux spécifiques, l'ensemble lui-même connaît, à une échelle plus générale, divers enjeux globaux qui conditionnent sa qualité paysagère future.

Quatre enjeux de ce type ont été définis. Les trois premiers concernent respectivement le bâti, les éléments arborés dans le paysage agricole et l'industrie extractive. Le quatrième enjeu analyse le rapport qu'entretient la population avec son paysage.

Ces enjeux globaux sont, par nature, communs à plusieurs aires paysagères, voire à l'ensemble de celles-ci. Pour certaines aires paysagères, ils constituent même les enjeux principaux. Ces enjeux ont été identifiés sur base de deux critères essentiels, à savoir leur importance en termes de vulnérabilité et de potentiel pour une majorité des paysages de l'ensemble.

La motivation du choix de ces enjeux et leur portée territoriale sont présentées dans les textes qui suivent. À l'instar de ce qui est proposé pour chacune des aires paysagères, des objectifs paysagers et des pistes d'action sont ensuite formulés pour chaque enjeu global. Il s'agit, à ce stade, de pistes de réflexion qui devraient faire l'objet de débats plus approfondis entre responsables locaux et régionaux.

Un bâti soumis à de nombreuses contraintes



Enjeux

Situé de part et d'autre de la ligne de démarcation entre habitat dispersé et habitat groupé, l'ensemble paysager de la Plaine et du bas-plateau hennuyers présente des témoignages de ces deux types d'implantation du bâti via une typologie empreinte de nombreuses nuances. On observe depuis plusieurs décennies un accroissement du bâti, sous la forme d'extensions ou de densification. Cette évolution perturbe la lisibilité paysagère des silhouettes villageoises. Elle diminue aussi le caractère dispersé du bâti et modifie sa perception au sein du territoire.

Au-delà de ces modifications significatives, toujours en cours, on constate également la disparition progressive du bâti rural ancien¹. Rares sont les témoins intacts de ces architectures caractéristiques et typiques du territoire. De nombreux bâtiments parmi les exemples encore existants ne sont pas entretenus ou sont tout simplement en ruine (pans de murs effondrés, toitures défoncées...). La plupart des autres ont fait l'objet de transformations (agrandissements, surélévations...) ou de rénovations. Ils ont, dans ce cas, bien souvent perdu une partie ou la totalité de leur spécificité, que ce soit par le non-respect des gabarits ou des formes (comme la pente des toits) ou suite à l'utilisation de matériaux ne s'harmonisant pas à ceux de l'habitat rural de l'ensemble paysager.

La multiplication des villas quatre façades construites dans les matériaux les plus variés diminue également la cohérence du paysage intra et extra-villageois, notamment au niveau des teintes. Le paysage est aussi fortement influencé et rendu moins cohérent par les choix inappropriés d'implantation, de volumes, de matériaux ou d'espèces végétales utilisées pour délimiter les parcelles privées.



Parallèlement à cette évolution, les structures bâties anciennes des exploitations agricoles encore en fonction ont évolué et évoluent encore considérablement. Aux bâtiments originels s'accroissent, sans réflexion systématique sur leur intégration, d'énormes hangars aux murs de béton et aux toitures sombres.

Le petit patrimoine, telles les nombreuses chapelles et potales insérées au sein du bâti ou le long des chemins dans les zones agricoles, se dégrade également et ajoute une impression de déprise à certaines parties du territoire.

¹ Trois types d'architecture rurale peuvent être observés au sein de l'ensemble paysager : architectures rurales du Tournaisis, du Hainaut central et du Pays de Soignies et de Nivelles.

Objectifs paysagers

1. Accompagner le développement du bâti afin qu'il soit en cohérence avec la sitologie des villages ou de l'habitat dispersé.	GESTION
2. Assurer le respect des caractéristiques architecturales du bâti rural (volumétrie, teinte et texture).	PROTECTION- GESTION- AMENAGEMENT
3. Promouvoir la recherche d'architectures contemporaines intégrant les caractéristiques paysagères du lieu.	GESTION
4. Accompagner l'aménagement des abords des logements pour améliorer la qualité et la cohérence des paysages intra-villageois.	GESTION- AMENAGEMENT
5. Préserver, sauvegarder, réhabiliter le petit patrimoine en danger.	PROTECTION



Pistes d'action

Volet réglementaire

Encadrer les transformations du bâti par des prescriptions urbanistiques et architecturales imposant le respect des caractéristiques locales.

Accompagner de prescriptions urbanistiques à portée paysagère les développements contemporains du bâti (logements mais aussi bâtiments agricoles).

Volet opérationnel

Inventorier les vues vers les villages (en complément des travaux de l'ADESA) et au sein de ceux-ci et veiller à leur préservation en s'inspirant des travaux réalisés par les Parcs naturels et les GAL.

Travailler à l'amélioration des entrées de village afin de marquer leurs limites morphologiques, en s'inspirant des travaux réalisés par les Parcs naturels et les GAL.

Sensibilisation

Renforcer l'accompagnement de l'évolution du bâti en s'appuyant sur les études consacrées à l'architecture rurale.

Sensibiliser les (nouveaux) habitants, les gestionnaires et acteurs communaux aux spécificités paysagères du bâti rural ancien et le valoriser en faisant notamment connaître et respecter les règles d'urbanisme, les principes de sauvegarde ou encore la palette chromatique de la région afin que les rénovations soient de bonne qualité.

Concertation

Travailler sur l'intérêt suscité par le petit patrimoine et réfléchir à son avenir et aux éventuelles mesures (entretien...) à prendre selon que ce petit patrimoine est toujours vivant ou au contraire qu'il est en déshérence.

Des paysages agricoles parsemés d'éléments arborés



Enjeux

La richesse agronomique des bas-plateaux limoneux wallons a déterminé la large empreinte territoriale des espaces agricoles dédiés aux grandes cultures. Si l'ensemble paysager partage ce trait caractéristique avec les plateaux brabançon et hesbignon, il se distingue de ces deux derniers par une propension plus importante à accueillir des arbres sous de multiples formes : isolés, alignés, groupés en bosquet. Agissant comme points de repère paysagers, ils signalent habitations, cours d'eau, limites de parcelles, mares, chapelles, voies de communication diverses... Ils contribuent ainsi à conférer une dimension verticale aux paysages d'openfield habituellement dominés par les lignes de force horizontales. En fonction de sa composition, fonction ou structure, cette végétation ligneuse présente tantôt une variété de textures, de couleurs ou de dimensions qui apporte une diversité harmonieuse au paysage, tantôt une homogénéité de formes et un agencement régulier qui guide le regard.

Les éléments arborés s'associent généralement aux prairies ceinturant les villages et hameaux et couvrant les fonds de vallées humides. Ici, le caractère historiquement dispersé de l'habitat et le réseau hydrographique dense renforcent la présence de ces éléments au sein de l'ensemble, tout comme le maillage d'axes anciens (chaussées rectilignes et voies ferrées) joignant les différentes petites villes. Dans les Bas-plateaux agricoles tournaisien, d'Ath et de Lens ainsi que dans la partie méridionale de l'ensemble, la qualité agronomique plus élevée et la structuration de l'espace, notamment bâti, tendent à minimiser la présence d'arbres parmi les paysages agricoles. Inversement, leur présence culmine sur les sols plus ingrats et à la topographie plus accidentée, comme dans les aires des Collines agricoles et boisées nord-hennuyères et des Vallonnements agricoles des affluents occidentaux de la Dendre.



La deuxième moitié du 20^e siècle a été marquée par un recul important de ces éléments boisés, en raison notamment du remembrement agricole à vocation productiviste qui a prévalu durant cette période, de justifications sécuritaires – non étayées scientifiquement – concernant les alignements de bords de routes, ou du manque de débouchés pour les produits de cette végétation arborée (rejets de saules, fruits de variétés anciennes). Une stabilisation globale, voire des regains localisés, est cependant observée ces dernières années grâce à une prise de conscience de leur rôle paysager et environnemental, favorisée par des acteurs qui en font la promotion (voir par exemple page 100). Une menace importante reste la disparition de prairies et d'anciens vergers insérés dans la trame villageoise, qui subissent les pressions du développement bâti.

Objectifs paysagers

1. Maintenir, voire renforcer la présence des arbres hors forêt, gages de diversité paysagère et biologique au sein des larges espaces agricoles.	PROTECTION-AMÉNAGEMENT
2. Veiller au bon entretien et, le cas échéant, au renouvellement régulier des spécimens âgés, afin de maintenir la cohérence des alignements.	GESTION
3. Éviter l'urbanisation et revaloriser certains espaces agricoles localisés au sein ou aux marges des noyaux bâtis et souvent dévolus aux prairies parsemées d'arbres ou aux anciens vergers, parfois bocagers.	PROTECTION-GESTION-AMÉNAGEMENT
4. Poursuivre les actions de plantations (haies délimitant les parcelles, alignements le long des voiries, ou arbres dans les jardins situés à l'interface entre zones rurale et urbaine).	AMÉNAGEMENT



Pistes d'action

Volet réglementaire

Poursuivre le classement comme arbres et haies remarquables des éléments arborés les plus marquants, en particulier les alignements accompagnant les routes principales, les places de village ou les drèves structurant le réseau viaire autour des châteaux, des grandes fermes ou menant à certains lieux de culte.

Volet opérationnel

Généraliser les recensements des arbres, qu'ils soient isolés, alignés ou groupés. Ces inventaires systématiques, pouvant être entrepris dans le cadre de la mise à jour du programme informatique de cartographie continue (PICC), des plans communaux de développement de la nature (PCDN) ou de l'action des Parcs naturels, permettraient de percevoir les évolutions de ce patrimoine naturel et paysager, voire de planifier son entretien.

Profiter de l'intégration de la dimension environnementale dans les aménagements fonciers ruraux pour renforcer la composante arborée des espaces agricoles à retenir.

Assurer une cohérence paysagère aux actions de promotion ou d'aides financières pour la plantation d'arbres ou de haies, réalisées à de multiples échelles territoriales (Parc naturel, commune sous PCDN, Wallonie picarde, parcelle agricole via les MAEC).

Sensibilisation

Informers les habitants des zones rurales de l'ensemble du rôle paysager joué par leurs jardins, particulièrement lorsque le bâti est dispersé. S'appuyer pour cela sur les actions des Parcs naturels ou des communes sous PCDN.

Concertation

Informers les propriétaires terriens et les autorités communales des multiples services rendus par les arbres, en particulier s'ils sont intégrés dans un réseau d'éléments (semi-)naturels. Ils contribuent à la structuration du paysage, au maillage écologique et à la gestion des eaux de ruissellement, problématiques sensibles au sein de ces grands espaces agricoles.

L'activité extractive et sa recomposition des paysages



Enjeux

L'intense exploitation des roches du sous-sol transforme fortement le paysage des zones où elles affleurent. Dans la partie nord de l'ensemble paysager, où les gisements de calcaire et de porphyre sont toujours exploités, les carrières sont particulièrement vastes en raison de la tendance à concentrer la production sur un nombre de plus en plus restreint de sites. La mise en œuvre des zones d'extraction inscrites au Plan de secteur entraîne l'extension ou l'ouverture de nouvelles carrières sur des gisements encore inexploités. À leur place apparaissent soit les profonds cratères des excavations creusées dans les couches rocheuses, soit les hauts remblais de terre de découverte (les crassiers) qui remodelent le relief à l'origine calme. Une réflexion s'impose quant aux possibilités de concilier au mieux les extensions de l'activité extractive et la préservation de zones de qualité paysagère environnantes.

Les « nouveaux » paysages formés par les carrières en activité, mais aussi les nombreux sites d'exploitation abandonnés de plus ou moins longue date et de tailles diverses sont peu accessibles. Interdits d'approche pour des raisons de sécurité et parce que situés en terrains privés, ils sont en outre généralement masqués par des boisements. Une plus grande visibilité des excavations permettrait de mieux appréhender leur aspect souvent spectaculaire, de comprendre l'importance historique de cette industrie, mais également de profiter de leur intérêt écologique, souvent exceptionnel. Bien qu'aucun d'entre eux ne soit aménagé pour l'accueil du public, les crassiers pourraient offrir des vues privilégiées tant sur la ou les fosses d'extraction que sur les paysages alentour, moyennant une sécurisation des lieux.



Les bâtiments massifs, à l'architecture caractéristique, des anciens fours dans lesquels la roche calcaire était transformée en chaux et en ciment, constituent également des témoins majeurs. Si certains sont mis en valeur, d'autres, faute d'entretien, disparaissent sous une végétation qui les envahit et les détruit peu à peu. Quant aux grandes infrastructures industrielles plus récentes (fours, tambours de concassage, silos...), abandonnées ou susceptibles de l'être au terme de l'exploitation, la préservation de l'un ou l'autre élément pourrait être envisagée pour conserver des traces de l'activité dans le paysage.

Objectifs paysagers

1. Mener une étude approfondie sur les impacts paysagers avant toute extension et ouverture de carrières dans des zones présentant un grand intérêt paysager.	PROTECTION
2. Assurer l'intégration paysagère de l'industrie extractive actuelle.	GESTION-AMÉNAGEMENT
3. Offrir des points de vue en bordure des sites extractifs en activité et désaffectés.	GESTION-AMÉNAGEMENT
4. Préserver et mettre en valeur le patrimoine constitué par les anciens fours à chaux.	PROTECTION-GESTION
5. Préserver certains témoins bâtis des activités industrielles de transformation de la pierre après cessation des activités extractives.	PROTECTION



Pistes d'action

Volet réglementaire

Mettre en place des outils planologiques et/ou d'évaluation permettant d'éviter, lorsque d'autres alternatives existent, l'ouverture de nouvelles carrières dans des zones qui présentent de grandes qualités paysagères.

Mettre en place des mesures de protection pour les anciens fours à chaux et à ciment situés en dehors des zones d'extension des excavations.

Volet opérationnel

Aménager des vues sur les sites d'extraction lorsque les excavations sont directement bordées par des voiries publiques, par exemple en installant des miradors d'observation dominant la végétation ou les murs ceinturant le site.

Veiller à intégrer, après cessation des activités extractives, certains témoins industriels lors de la recomposition de nouveaux lieux d'activités.

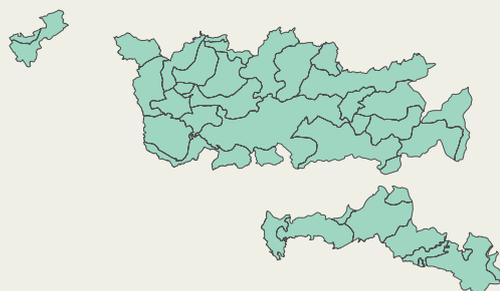
Sensibilisation

Sensibiliser les propriétaires de carrières à aménager et entretenir (gestion de la végétation) des chemins d'accès et des points de vue vers les fosses d'extraction, lorsque la configuration et la sécurité le permettent.

Sensibiliser les propriétaires de carrières bordées de hauts crassiers dont la stabilité est jugée suffisante, à l'intérêt d'aménager des accès publics menant au sommet de ces buttes.

Inciter les propriétaires d'anciens fours à chaux et à ciment à valoriser leurs biens, en assurant avant tout la gestion de la végétation qui les masque et les détruit.

Un paysage récent et ancré dans le quotidien



Enjeux

Le concept de paysage s'est développé dans nos régions à partir de la fin du 18^e siècle. Historiquement, ce concept était exclusivement utilisé pour décrire les territoires présentant un relief mouvementé et animé par opposition au relief plat et tranquille. Le modèle dominant de lecture paysagère du territoire recherchait le surprenant, la variété et l'originalité. Seuls les paysages pittoresques méritaient une attention, à l'exemple des vallées ardennaises.

En conséquence, à cette époque, les territoires présentant un relief plat, davantage dédiés à l'agriculture ou à l'industrie, tel que celui de la Plaine et du bas-plateau hennuyers, n'étaient pas perçus comme dignes d'intérêt. Ils étaient surtout appréciés pour leurs caractéristiques économiques et productives, occultant largement la reconnaissance de toute qualité paysagère. Le tourisme, très lié à la notion de paysage, s'est désintéressé de telles régions au profit de régions plus expressives et attirantes. Ce processus a accentué la mise en place d'une « non-identité paysagère » au sein de l'ensemble paysager.

À partir de la seconde moitié du 20^e siècle, la notion de paysage s'est élargie et est devenue plus sensible. Les territoires jusqu'alors perçus comme « ordinaires » et « sans intérêt » sont désormais entrés dans le champ paysager. Néanmoins, ces considérations, plus englobantes, sont moins anciennement ancrées que les paysages au relief plus marqué, associés au courant esthétique du pittoresque. Il en résulte que les paysages de la Plaine et du bas-plateau hennuyers sont peu mis en valeur dans l'imaginaire collectif.

Une identité paysagère forte et collective s'y est toutefois construite. Le regard porté sur le territoire est affectif, familier et tourné vers les paysages du quotidien. Par ailleurs, lors des entretiens menés auprès d'une série d'acteurs du territoire (partie « Regards sur les paysages »), il semble que la question du paysage se cristallise surtout autour des accaparements ou des destructions dont il est l'objet. Le paysage s'envisage davantage de manière réactive que proactive ou proactive.



Parallèlement à cette notion de paysage implantée dans le quotidien des habitants, un regard s'est aussi construit autour et au fil d'activités (décrites dans la partie « Evolutions contemporaines »). Celles-ci s'ancrent fortement dans le territoire et/ou le mettent en scène. Au rythme des événements festifs et folkloriques qui se succèdent, ce sont alors les habitants qui animent les paysages, les font vivre et font même partie intégrante de ceux-ci.

Dans tous les cas, le rôle joué par les Parcs naturels dans l'émergence d'une identité paysagère apparaît déterminant pour les territoires qu'ils recouvrent.

Objectifs paysagers

1. Décoder les représentations parfois anciennes et datées qui sont associées aux paysages dans l'imaginaire collectif pour s'en affranchir au profit d'une vision holistique du paysage.	GESTION
2. Créer ou renforcer les liens entre usages et mises en scène du territoire et paysage.	GESTION
3. Faire connaître et soutenir le travail des Parcs naturels, ainsi que celui des autres organismes et acteurs qui œuvrent à la gestion, à l'amélioration ou à la protection du paysage.	GESTION
4. Mettre en valeur les paysages du quotidien et s'appuyer sur eux pour développer un tourisme cohérent et ancré dans le territoire.	PROTECTION- GESTION- AMÉNAGEMENT



Pistes d'action

Volet réglementaire

Intégrer dans les programmes scolaires une rapide histoire du paysage wallon qui explicite les représentations attachées aux différentes parties de la Wallonie inscrites dans l'imaginaire collectif et les motifs culturels, politiques ou économiques qui en sont à l'origine.

Volet opérationnel

Renforcer le travail des Parcs naturels sur le volet paysager et celui des autres organismes publics ayant dans leur cadre d'action le paysage.

Définir, analyser et comprendre le paysage « ordinaire » au travers du regard des habitants et acteurs et le reconnaître comme une identité paysagère méritant protection et attention.

Développer un tourisme associé aux paysages « ordinaires » et du quotidien.

Concertation

Proposer aux organismes inscrivant leurs activités/événements (folkloriques, musicaux, sportifs...) au sein du paysage de mener une réflexion à ce sujet et éventuellement d'intégrer cette dimension dans leur concept.

Sensibilisation

Augmenter le travail de sensibilisation auprès des (nouveaux) habitants, des gestionnaires et acteurs communaux aux spécificités paysagères de leur région.

Diffuser des informations au sujet des paysages « ordinaires » et les valoriser, de manière à ce que les habitants se réapproprient les paysages qui constituent leur cadre de vie.

Glossaire

Agglomération : désigne toute concentration d'habitat, même lorsque l'habitat n'est pas réellement « aggloméré ». Il permet d'éviter l'ambiguïté entre la Ville au sens d'entité politique et la ville au sens de concentration d'habitat. Le terme « agglomération » désigne aussi une concentration d'habitat moins structurée que ne l'est en principe la ville (SDER).

Aire paysagère : découpage des territoires paysagers qui présente des caractéristiques bien définies pour trois critères : le relief, l'occupation végétale et le mode d'urbanisation. Cette caractérisation permet la mise en évidence d'enjeux concrets et facilite la prise en charge active des paysages, de leur gestion, de leur préservation ou de leur aménagement.

Alleu : terre libre ne relevant d'aucun seigneur et exempte de tout devoir féodal.

Aménagement des paysages : comprend les actions présentant un caractère prospectif particulièrement affirmé visant la mise en valeur, la restauration ou la création de paysages (CEP [Ch. I, Art. I, f]).

Assollement : procédé de culture par succession et alternance sur un même terrain pour conserver la fertilité du sol.

Banlieue : territoire urbain entourant le centre-ville et ses anciens faubourgs, à vocation principalement résidentielle.

Bassin versant : espace drainé par un cours d'eau et ses affluents.

Bief : dans le cas d'une voie navigable canalisée, portion comprise entre deux écluses.

Bonneterie : industrie de confection d'articles d'habillement (chaussettes, bas, bonnets, sous-vêtements...) formés d'un ou de plusieurs fils repliés en boucles qui s'entrelacent en formant des mailles.

Bourg : petite agglomération entre ville et village.

Chablis : arbre renversé par les vents, ou brisé sous le poids de la neige ou du verglas.

Chaland : bateau sans pont, mais habité et destiné au transport de marchandises sur les voies d'eau navigables.

Chaume : 1) partie de la tige des céréales qui reste sur pied après la moisson ; 2) paille qui couvre le toit de maisons.

Civitas : dans l'Antiquité, communauté politique dont les membres (les citoyens) s'administraient eux-mêmes.

Classique (style) : style architectural d'origine française, en vogue dans la seconde moitié du 17^e siècle et au début du 18^e siècle. Il se caractérise par la recherche de compositions symétriques et équilibrées, par l'usage de lignes simples et par la sobriété des décors. Son esthétique se rapproche des canons grecs et romains, reconnus comme des références idéales.

Clinker : constituant du ciment, qui résulte de la cuisson d'un mélange composé d'environ 80 % de calcaire (qui apporte le calcium) et de 20 % d'aluminosilicates (notamment des argiles qui apportent le silicium, l'aluminium et le fer).

Commonwealth War Graves Commission (CWGC) : autorité administrative indépendante responsable du dénombrement, de l'identification et de l'entretien des tombes des soldats des forces militaires des États du Commonwealth tombés lors des deux guerres mon-

diales, ainsi que de la construction de mémoriaux pour les soldats non identifiés. L'œuvre de la CWGC est principalement financée par les subventions des gouvernements des six États membres du Commonwealth (Royaume-Uni, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud, Inde) .

Coron : groupe de maisons similaires, notamment construites pour les ouvriers des charbonnages du nord de la France et de la Belgique.

Coupure (méandre) : une coupure de méandre se produit quand deux coudes d'un méandre se rejoignent. Cela provoque ensuite l'abandon du méandre qui souvent devient un bras mort.

Crête militaire : ligne de changement de pente d'un versant permettant des vues sur la vallée.

Cuesta : terme utilisé en géomorphologie pour désigner une forme de relief dissymétrique constituée d'un côté, par un talus à profil en pente raide (le front) et de l'autre, par un plateau doucement incliné en sens inverse (le revers).

Cultivar : variété de plante obtenue en culture, généralement par sélection, pour ses caractéristiques réputées uniques. Il peut s'agir de qualités morphologiques, esthétiques, techniques, de vitesse de croissance, d'adaptation à un biotope ou de résistance à certaines maladies.

Culture intercalaire : culture de couverture protégeant le sol entre deux cultures principales.

Défilé : passage étroit ou encaissé entre deux hauteurs.

Ducasse : fête populaire annuelle de villages et petites villes, en Belgique et dans le nord de la France, organisée généralement le jour de la fête du saint patron de la localité.

Emprise technique : surface occupée par une route ou une voie ferrée et ses dépendances.

Enclosure : action d'enclaver un champ.

Ensemble paysager : regroupement de territoires paysagers selon une classification de type géographique. Ces ensembles font écho aux grandes différenciations paysagères de la Wallonie issues de la combinaison des substrats géologiques, des formes principales de relief, des niveaux d'altitude et des types de sols qui, par leur influence sur les occupations naturelles et humaines du sol, sont des éléments déterminants dans la morphologie d'un paysage.

Érosion fluviale : érosion produite par des cours d'eau.

Essartage : défrichement d'un terrain boisé, avec brûlis des bois inutilisables et épandage de la cendre produite, dans le but d'une mise en culture du terrain défriché.

Étêtage : opération consistant à couper la cime d'un arbre ou d'un arbuste.

Eurométropole Lille-Courtrai-Tournai : groupement de coopération territoriale de 152 communes françaises et belges, créé le 28 janvier 2008 dans le but de favoriser la coopération transfrontalière entre la France et la Belgique.

Exhaure : évacuation des eaux d'infiltration hors d'une mine ou d'une carrière, par canalisation et pompage.

Fabrique (parc) : petit temple, ruine ou autre construction de fantaisie servant à l'ornementation d'un jardin (particulièrement à l'anglaise), d'un parc paysager.

Faciès paysager : subdivision d'un territoire paysager correspondant à l'expression de légères variantes paysagères.

GCU : Guide Communal d'Urbanisme, outil d'orientation en matière d'urbanisme à l'échelle communale.

Gestion des paysages : comprend les actions visant, dans une perspective de développement durable, à entretenir le paysage afin de guider et d'harmoniser les transformations induites par les évolutions sociales, économiques et environnementales (CEP [Ch. I, Art. I, e]).

GRU : Guide Régional d'Urbanisme, outil d'orientation en matière d'urbanisme à l'échelle de la Wallonie.

Hub : en logistique, centre de tri et d'aiguillage de marchandises.

Intrant chimique : engrais, produit phytosanitaire tels qu'herbicide, insecticide ou fongicide.

Jardin à la française : jardin à ambition esthétique et symbolique, dont l'aménagement exprime le désir d'exalter dans le végétal le triomphe de l'ordre sur le désordre, de la culture sur la nature sauvage, du réfléchi sur le spontané. Il culmine au 17^e siècle avec la création des jardins de Versailles.

Karstique : relatif au karst, structure géomorphologique résultant de l'érosion hydrochimique et hydraulique de roches carbonatées, principalement calcaires.

Lidar : appareil qui, à l'instar d'un radar, émet un faisceau laser et en reçoit l'écho, permettant de déterminer la distance d'un objet.

Linteau : pièce horizontale qui forme la partie supérieure d'une ouverture (fenêtre, porte) et soutient la maçonnerie.

Malt : céréale germée, en général de l'orge, et cuite afin de dégager tous ses arômes.

Merlon : levée de terre destinée : 1) à servir d'écran anti-bruit et/ou visuel ; 2) à arrêter ou dévier les pierres et blocs rocheux provenant des falaises et versants.

Métallurgie : industrie de fabrication des métaux et des alliages.

Méthodes agro-environnementales et climatiques (MAEC) : méthodes favorables à la protection de l'environnement (préservation de la biodiversité, de l'eau, du sol, du climat), à la conservation du patrimoine (animal ou végétal) et au maintien des paysages, appliquées par l'agriculteur sur base d'un engagement volontaire sur cinq ans. Celui-ci perçoit en retour des subventions agro-environnementales octroyées par la Wallonie pour compenser le manque à gagner.

Minoterie : grand établissement industriel où se préparent les farines de céréales.

Modèle Numérique de Surface (MNS) : représentation de l'altitude d'une zone déterminée, incluant tous les éléments situés à la surface du sol (bâtiments, ponts, végétation, véhicules...). Le MNS de la Wallonie a une résolution d'un mètre.

Natura 2000 : zone où sont présents des habitats et des espèces que l'Europe demande de protéger.

Navette : plante de la famille des Brassicaceae, cultivée pour ses graines oléagineuses ou comme plante fourragère, à l'instar du colza auquel elle ressemble.

NIMBY : acronyme de *Not In My Backyard*, en français « pas dans mon arrière-cour ». Désigne l'attitude d'une personne ou d'un groupe de personnes qui refusent l'implantation dans leur environnement proche d'une infrastructure.

Objectif 1 : objectif de promotion du développement et de l'ajustement structurel des régions en retard de développement, premier des trois objectifs du programme 2007-2013 de l'Union européenne.

Oléagineux : plantes cultivées spécifiquement pour leurs graines ou leurs fruits riches en matières grasses, dont on extrait de l'huile à usage alimentaire, énergétique ou industriel.

Openfield : système traditionnel de champs ouverts, caractérisé par un habitat strictement groupé au centre des terres agricoles. Celles-ci sont vouées à la polyculture céréalière, gérées selon une organisation collective et couronnées de bois communautaires.

Pagus : circonscription territoriale rurale dans l'Antiquité romaine et au haut Moyen Âge.

Parc naturel : territoire rural d'un haut intérêt biologique et géographique, soumis à des mesures destinées à en protéger le milieu, en harmonie avec les aspirations de la population et le développement économique et social du territoire concerné.

Paysage : partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations (CEP).

Périurbanisation : espace qui est autour de la ville mais appartient à la ville par ses activités et les modes de vie de ses habitants, y compris leurs loisirs.

Pignon en gradins : pignon ornemental constitué de gradins montants sur ses deux pentes, qui orne souvent le dessus des édifices de l'architecture gothique et Renaissance en Europe du Nord.

Pittoresque : courant esthétique qui se répand chez nous surtout au 19^e siècle, en rupture avec l'esthétique classique. Il privilégie ce qui est irrégulier ou asymétrique, les contrastes, la variété. Il s'intéresse, en ce qui concerne les paysages, aux ruines, aux châteaux perchés en haut d'affleurements rocheux, aux cours d'eau ondulants aux alternances d'ombre et de lumière, aux sentiers sinueux.

Plaine : surface plane ou très mollement ondulée, de basse altitude, de même niveau que le cours d'eau qui la draine, située au plus bas des reliefs environnants.

Plateau : surface relativement plane ou ondulée, dominante par rapport à son environnement (au contraire de la plaine), pouvant être creusée par des vallées encaissées et fortement disséquée sur ses rebords.

Postmoderne : relatif au postmodernisme, courant architectural apparu à la fin des années 1970 en réaction au dénudement formel standardisé du style moderniste. À l'inverse de ce dernier, le postmodernisme se caractérise par le retour de l'ornement, de la composition hiérarchisée, des symétries, et de références aux ordres d'architecture.

Protection des paysages : comprend les actions de conservation et de maintien des aspects significatifs ou caractéristiques d'un paysage, justifiées par sa valeur patrimoniale émanant de sa configuration naturelle et/ou de l'intervention humaine (CEP [Ch. I, Art. I, d]).

Protohistorique : relatif à la protohistoire, époque de l'histoire de l'humanité antérieure aux premiers documents écrits, comprise entre la préhistoire et la période historique.

RAVeL : Réseau Autonome des Voies Lentes en Wallonie.

Ripisylve : ensemble des formations boisées (arbres, arbustes, buissons) qui se trouvent aux abords d'un cours d'eau.

Roche : matériau formé par un agrégat naturel de minéraux, de fossiles et/ou d'éléments d'autre(s) roche(s). Souvent dure, une roche peut également être friable (craie, talc...), plastique (argile), meuble (sable), voire liquide à des températures importantes (lave).

Roue à aubes : roue munie de pales, actionnée par le courant d'un cours d'eau. La rotation de la roue, transmise à son axe, permet d'actionner divers types d'outils (mateaux, soufflets...).

Rubannerie : industrie de confection de rubans, tissu étroit, employé comme lien, bordure, ornement dans le vêtement, la parure ou l'ameublement. Elle inclut la fabrication de tirettes, de lacets, de ceintures de sécurité, d'anses de sacs...

Rural : qui relève de la campagne. Le rural intègre l'agriculture et le non agricole.

Rurbanisation : déconcentration de l'habitat par urbanisation diffuse de la campagne.

Scaldien : de la région de l'Escaut.

Schéma de Développement du Territoire (SDT) : document de nature stratégique et indicative procurant une perspective de développement territorial pour l'ensemble de la Wallonie.

Schiste : roche formée lors des plissements de la croûte terrestre et qui se délite en feuillets plus ou moins serrés. La roche originelle est le plus souvent une argile consolidée.

SHAPE : *Supreme Headquarters Allied Powers Europe* ou Grand Quartier général des puissances alliées en Europe, organe qui planifie et exécute les opérations de l'OTAN. Son siège est installé à Cambon-Casteau, près de Mons.

Shed : toiture en dents de scie couvrant en général des ateliers industriels. Elle est formée d'une succession de toits à deux versants de pente différente, le plus court étant généralement vitré.

Sidérurgie : industrie de fabrication de la fonte, du fer et de l'acier. Les usines sidérurgiques traitent les produits bruts (acier liquide et lingots), les demi-produits, désignés selon leur forme et leur section, et les produits finis obtenus par laminage.

Site de Grand Intérêt Biologique (SGIB) : site qui abrite des populations d'espèces et des biotopes rares ou menacés ou se caractérise par une grande diversité biologique ou un excellent état de conservation.

SOFICO : Société wallonne de financement complémentaire des infrastructures, association d'intérêt public créée en 1994 pour permettre le financement et l'accélération du calendrier des réalisations de certains chaînons manquants et goulets d'étranglement du réseau transeuropéen de transport.

SOL : Schéma d'Orientation Local, détermine les objectifs d'aménagement du territoire et d'urbanisme sur une partie du territoire d'une commune.

Sole : chacune des parties d'une terre agricole soumise à l'assolement et à la rotation.

SPWMI : Service Public de Wallonie – Mobilité et Infrastructures, administration qui a en charge la gestion du réseau routier et autoroutier (y compris les équipements et les ouvrages d'art) de Wallonie.

SWDE : Société Wallonne des Eaux, association d'intérêt public qui a pour objet la production et la distribution d'eau, la protection des ressources aquifères et la réalisation de toute opération relative au cycle de l'eau.

Sylviculture : ensemble des techniques visant à créer, renouveler et améliorer un peuplement forestier en anticipant, accompagnant ou orientant la croissance naturelle des arbres vers la production de bois ou de services.

Talweg : ligne formée par les points les plus bas d'une vallée.

Terril : butte constituée par l'accumulation de résidus de l'exploitation minière, composés principalement de schistes et en moindre quantité de grès. Le terme se prononce « terri » et peut également s'écrire de cette façon. Synonyme : crassier.

Territoire paysager : agrégation de plusieurs unités paysagères possédant des caractéristiques homologues ou similaires.

Tinctorial (plante) : plante dont certaines parties peuvent servir à préparer des colorants et des teintures.

Toit à la Mansart : toiture dont chaque versant est formé d'un pan supérieur à faible pente et d'un pan inférieur presque vertical.

Torchis : terre argileuse malaxée avec de la paille hachée et utilisée en construction.

Tournière : espace réservé en bordure d'une terre labourée ou cultivée pour pouvoir tourner la charrue ou une machine agricole.

Trieu : mot wallon désignant une jachère commune, lieu de pacage éventuel. C'est aussi le lieu où se tenaient les foires, kermesses et autres fêtes.

UEFA : Union des associations européennes de football, association regroupant et représentant les fédérations nationales de football d'Europe.

Vannerie : fabrication d'objets tressés à l'aide de tiges fines et flexibles.

Viapass : organisme public de coordination et de surveillance du prélèvement kilométrique pour les camions de marchandises de plus de 3,5 tonnes.

Villa : à l'époque romaine, domaine foncier comportant des bâtiments d'exploitation et d'habitation.

Yprésien : subdivision des temps géologiques qui s'étend de 56,0 à 47,8 millions d'années.

ZACC : Zone d'Aménagement Communal Concerté, zone au Plan de secteur qui peut être destinée à l'urbanisation ou non. La mise en œuvre de cette zone nécessite l'adoption d'un SOL, au contenu simplifié lorsque la mise en œuvre porte sur une affectation non destinée à l'urbanisation.

ZEC : Zone d'Enjeu Communal, zone au Plan de secteur destinée à recevoir toutes sortes d'activités qui permettent de densifier raisonnablement et de dynamiser les centres urbains tout en les dotant d'un réseau de mobilité douce.

Zone d'immersion temporaire (ZIT) : espace naturel ou aménagé où se répandent les eaux lors du débordement des cours d'eau.

Correspondance entre communes et aires paysagères

Communes comprises en totalité ou en partie dans l'aire

Bordure du Heuvelland
 Plaine cominoise de la Lys
 Agglomération et campagne industrielles de Mouscron
 Plaine tournaisienne
 Plaine septentrionale de l'Escaut
 Monts scaldiens
 Campagne agricole de Celles
 Plaine de la Rhosnes
 Campagne agricole d'Anvaing
 Centre et agglomération périurbaine de Tournai
 Collines tournaisiennes
 Bas-plateau agricole tournaisien
 Vallée et bas-plateau extractifs scaldiens
 Plaines humides de l'Escaut et des Vernes
 Collines agricoles et boisées nord-hennuyères
 Vallonnements agricoles des affluents occidentaux de la Dendre
 Campagne semi-industrielle de Lessines

Commune	Bordure du Heuvelland	Plaine cominoise de la Lys	Agglomération et campagne industrielles de Mouscron	Plaine tournaisienne	Plaine septentrionale de l'Escaut	Monts scaldiens	Campagne agricole de Celles	Plaine de la Rhosnes	Campagne agricole d'Anvaing	Centre et agglomération périurbaine de Tournai	Collines tournaisiennes	Bas-plateau agricole tournaisien	Vallée et bas-plateau extractifs scaldiens	Plaines humides de l'Escaut et des Vernes	Collines agricoles et boisées nord-hennuyères	Vallonnements agricoles des affluents occidentaux de la Dendre	Campagne semi-industrielle de Lessines
Antoing																	
Ath																	
Beaumont																	
Beloil																	
Bernissart																	
Binche																	
Braine-l'Alleud																	
Braine-le-Comte																	
Brugelette																	
Brunehaut																	
Celles																	
Chièvres																	
Colfontaine																	
Comines-Warneton																	
Dour																	
Écaussinnes																	
Ellezelles																	
Enghien																	
Erquelinnes																	
Estaimpuis																	
Estinnes																	
Flobecq																	
Frameries																	
Frasnes-lez-Anvaing																	
Ham-sur-Heure-Nalinnes																	
Honnelles																	
Ittre																	
Jurbise																	
La Louvière																	
Lens																	
Le Roeulx																	
Lessines																	
Leuze-en-Hainaut																	
Lobbès																	
Merbes-le-Château																	
Mons																	
Mont-de-l'Enclus																	
Mouscron																	

Communes
comprises en
totalité ou
en partie
dans l'aire

	Campagne périurbaine d'entre Senne et Dendre	Vallonements agricoles et boisés de Thoricourt	Campagne agricole de la Haute Senne	Bas-plateau agricole d'Ath	Campagne semi-industrielle de Quevaucamps	Bas-plateau agricole de Lens	Centres et campagnes semi-industrielles de Soignies et Braine-le-Comte	Campagne semi-industrielle de la Sennette et de la Samme	Vallonements ruraux de la Sennette, de la Samme et de la Wanze	Bas-plateau vallonné des Honnelles	Bas-plateau agricole et boisé des Hauts-Pays	Bordures charbonnières des Hauts-Pays	Bas-plateau agricole d'Estinnes	Bas-plateau agricole de Thudinie	Vallée de la Haute Sambre	Creusements de la Biesmelle et de l'Eau d'Heure thudinienne
Antoing																
Ath																
Beaumont																
Beloil																
Bernissart																
Binche																
Braine-l'Alleud																
Braine-le-Comte																
Brugelette																
Brunehaut																
Celles																
Chièvres																
Colfontaine																
Comines-Warнетon																
Dour																
Écaussinnes																
Ellezelles																
Enghien																
Erquelinnes																
Estaimpuis																
Estinnes																
Flobecq																
Frameries																
Frasnes-lez-Anvaing																
Ham-sur-Heure-Nalinnes																
Honnelles																
Ittre																
Jurbise																
La Louvière																
Lens																
Le Roeulx																
Lessines																
Leuze-en-Hainaut																
Lobbes																
Merbes-le-Château																
Mons																
Mont-de-l'Enclus																
Mouscron																

Correspondance entre communes et aires paysagères

Communes comprises en totalité ou en partie dans l'aire

Bordure du Heuvelland
 Plaine cominoise de la Lys
 Agglomération et campagne industrielles de Mouscron
 Plaine tournaisienne
 Plaine septentrionale de l'Escaut
 Monts scaldiens
 Campagne agricole de Celles
 Plaine de la Rhosnes
 Campagne agricole d'Anvaing
 Centre et agglomération périurbaine de Tournai
 Collines tournaisiennes
 Bas-plateau agricole tournaisien
 Vallée et bas-plateau extractifs scaldiens
 Plaines humides de l'Escaut et des Vernes
 Collines agricoles et boisées nord-hennuyères
 Vallonnements agricoles des affluents occidentaux de la Dendre
 Campagne semi-industrielle de Lessines

Nivelles																				
Pecq																				
Péruwelz																				
Quévy																				
Quiévrain																				
Rebecq																				
Rumes																				
Saint-Ghislain																				
Seneffe																				
Silly																				
Soignies																				
Thuin																				
Tournai																				
Tubize																				
Walcourt																				

Communes
comprises en
totalité ou
en partie
dans l'aire

	Campagne périurbaine d'entre Senne et Dendre	Vallonements agricoles et boisés de Thoricourt	Campagne agricole de la Haute Senne	Bas-plateau agricole d'Ath	Campagne semi-industrielle de Quevaucamps	Bas-plateau agricole de Lens	Centres et campagnes semi-industrielles de Soignies et Braine-le-Comte	Campagne semi-industrielle de la Sennette et de la Samme	Vallonements ruraux de la Sennette, de la Samme et de la Wanze	Bas-plateau vallonné des Honnelles	Bas-plateau agricole et boisé des Hauts-Pays	Bordures charbonnières des Hauts-Pays	Bas-plateau agricole d'Estinnes	Bas-plateau agricole de Thudinie	Vallée de la Haute Sambre	Creusements de la Biesmelle et de l'Eau d'Heure thudinienne
Nivelles																
Pecq																
Péruwelz																
Quévy																
Quiévrain																
Rebecq																
Rumes																
Saint-Ghislain																
Seneffe																
Silly																
Soignies																
Thuin																
Tournai																
Tubize																
Walcourt																

Correspondance entre principaux cours d'eau, canaux et aires paysagères

Principaux cours et voies d'eau compris dans l'aire

Bordure du Heuvelland
 Plaine cominoise de la Lys
 Agglomération et campagne industrielles de Mouscron
 Plaine tournaisienne
 Plaine septentrionale de l'Escaut
 Monts scaldiens
 Campagne agricole de Celles
 Plaine de la Rhosnes
 Campagne agricole d'Anvaing
 Centre et agglomération périurbaine de Tournai
 Collines tournaisiennes
 Bas-plateau agricole tournaisien
 Vallée et bas-plateau extractifs scaldiens
 Plaines humides de l'Escaut et des Verres
 Collines agricoles et boisées nord-hennuyères
 Vallonnements agricoles des affluents occidentaux de la Dendre
 Campagne semi-industrielle de Lessines

	Bordure du Heuvelland	Plaine cominoise de la Lys	Agglomération et campagne industrielles de Mouscron	Plaine tournaisienne	Plaine septentrionale de l'Escaut	Monts scaldiens	Campagne agricole de Celles	Plaine de la Rhosnes	Campagne agricole d'Anvaing	Centre et agglomération périurbaine de Tournai	Collines tournaisiennes	Bas-plateau agricole tournaisien	Vallée et bas-plateau extractifs scaldiens	Plaines humides de l'Escaut et des Verres	Collines agricoles et boisées nord-hennuyères	Vallonnements agricoles des affluents occidentaux de la Dendre	Campagne semi-industrielle de Lessines
Canal Blaton – Ath																	
Canal Blaton – Péronnes																	
Canal Charleroi – Bruxelles																	
Canal Charleroi – Bruxelles (ancien)																	
Canal de l'Espierres																	
Eau d'Heure																	
Escaut																	
Dendre																	
Dendre occidentale																	
Dendre orientale																	
Grande Honnelle																	
Haine																	
Lys																	
Sambre																	
Senne																	
Sennette																	
Trouille																	

Principaux cours
et voies d'eau
compris dans l'aire

	Campagne périurbaine d'entre Senne et Dendre	Vallonements agricoles et boisés de Thoricourt	Campagne agricole de la Haute Senne	Bas-plateau agricole d'Ath	Campagne semi-industrielle de Quevaucamps	Bas-plateau agricole de Lens	Centres et campagnes semi-industrielles de Soignies et Braine-le-Comte	Campagne semi-industrielle de la Sennette et de la Samme	Vallonements ruraux de la Sennette, de la Samme et de la Wanze	Bas-plateau vallonné des Honnelles	Bas-plateau agricole et boisé des Hauts-Pays	Bordures charbonnières des Hauts-Pays	Bas-plateau agricole d'Estimnes	Bas-plateau agricole de Thudinie	Vallée de la Haute Sambre	Creusements de la Biesmelle et de l'Eau d'Heure thudinienne
Canal Blaton – Ath				■	■	■										
Canal Blaton – Péronnes				■												
Canal Charleroi – Bruxelles							■	■								
Canal Charleroi – Bruxelles (ancien)							■	■								
Canal de l'Espierres																
Eau d'Heure																■
Escaut																
Dendre	■			■												
Dendre occidentale				■												
Dendre orientale				■		■										
Grande Honnelle										■						
Haine												■				
Lys																
Sambre															■	
Senne			■				■	■								
Sennette							■	■								
Trouille													■	■		

Correspondance entre Parcs naturels et aires paysagères

Parcs naturels compris dans l'aire

	Plaine tournaissienne	Plaine septentrionale de l'Escaut	Monts scaldiens	Campagne agricole de Celles	Plaine de la Rhosnes	Campagne agricole d'Arvaing	Centre et agglomération périurbaine de Tournai	Collines tournaissiennes	Bas-plateau agricole tournaisien	Vallée et bas-plateau extractifs scaldiens	Plaines humides de l'Escaut et des Vernes	Collines agricoles et boisées nord-hennuyères	Vallonements agricoles des affluents occidentaux de la Dendre	Bas-plateau agricole d'Ath	Campagne semi-industrielle de Quevaucamps	Bas-plateau vallonné des Honnelles	Bas-plateau agricole et boisé des Hauts-Pays	Bordures charbonnières des Hauts-Pays	Bas-plateau agricole d'Estimes
Hauts-Pays																			
Pays des Collines																			
Plaines de l'Escaut																			

Bibliographie sélective

ANTROP M. et al. (2006) *La Belgique en cartes. L'évolution du paysage à travers trois siècles de cartographie*, Tielt – Bruxelles : Lannoo – IGN.

AUPHAN E. (2005) « Qu'est-ce que le paysage ferroviaire ? Défrichement d'un concept », In : *Revue d'histoire des chemins de fer*, 32-33, pp. 19-41.

BAVAY G., coord. (2008) *Patrimoine et histoire des moulins en Hainaut : inventaire descriptif*, Mons : Hannonia.

BIOUL A.-C. et al. (2017) *Le patrimoine du Val de Sambre : De Landelies à Erquelines*, Namur : Institut du Patrimoine wallon. (Coll. Carnets du Patrimoine, n°144)

BORN C.-H. (2004) *Les zones protégées en Wallonie. Fiches de synthèse*, Namur : Ministère de la Région Wallonne.

BOULVAIN F. et PINGOT J.-L. (2011) *Genèse du sous-sol de la Wallonie*, Bruxelles : Académie Royale de Belgique, Classe des Sciences.

BOULVAIN F. et PINGOT J.-L. (2017) *Une introduction à la géologie de la Wallonie* [en ligne], Liège : Université de Liège, Faculté des Sciences, Département de Géologie, disponible via <http://www.geolsed.ulg.ac.be/geolwal/geolwal.htm>, consulté en avril 2021.

BRULARD T., CAPPELIEZ V. et DUHANT B. (1992) *Itinéraire de la pierre et de la bonneterie dans le Hainaut Occidental. 32 km autour de Bevoeil, de Blaton à la Mer de Sable*, Bruxelles : Société royale belge de géographie. (Coll. Hommes et Paysages, n°20)

CAUCHIES J.M. et GUISSSET J., Dir. (2008) *Le château. Autour et alentours (XIV^e – XVI^e s.). Paysage, parc, jardin et domaine. Actes du colloque international organisé au château fort d'Ecaussinnes-Lalaing*. 18-20 mai 2006, Turnhout : Brepols.

COLL. (1965) *Plans en relief de villes belges*, Bruxelles : Pro Civitate.

COLL. (1981) *L'industrie en Belgique : deux siècles d'évolution 1780-1980*, Bruxelles : Crédit Communal de Belgique – S.N.C.I.

COLL. (1984) *Architecture rurale de Wallonie. Tournaisis*, Liège-Bruxelles : Mardaga.

COLL. (1990) *Architecture rurale de Wallonie. Hainaut central*, Liège-Bruxelles : Mardaga.

COLL. (1992) *Architecture rurale de Wallonie. Pays de Soignies et de Nivelles*, Liège-Bruxelles : Mardaga.

COLL. (1996) *Les fours à chaux en Europe. Colloque du 3 septembre 1994*, s.l. (Coll. Documents du Musée de la Pierre de Maffle, Fasc. 8)

COLL. (2010) « Les secrets de Martine. Supplément spécial » [en ligne], In : *Journal L'Avenir*, 29 septembre 2010, disponible via https://www.lavenir.net/extra/content/documents/redac/supp_martine.pdf, consulté en avril 2021.

CORBIAU M.-H., coord. (1997) *Le patrimoine archéologique de Wallonie*, Namur : Ministère de la Région wallonne, DGATLP, Division du Patrimoine.

CORNUT P. et VANDERMOTTEN C. (2003) *Itinéraire des ouvrages hydrauliques du parc des canaux*, Bruxelles : Société royale belge de géographie. (Coll. Hommes et Paysages, n°34)

CORTEMBOS T., dir. (2004) *Boussu, Hensies et Quiévrain*, Sprimont : MRW/DGATLP-Mardaga. (Coll. Patrimoine architectural et territoires de Wallonie)

CORTEMBOS T., dir. (2006) *Colfontaine, Dour, Frameries, Honnelles et Quévy*, Sprimont : MRW/DGATLP-Mardaga. (Coll. Patrimoine architectural et territoires de Wallonie)

CORTEMBOS T., dir. (2007) *Jurbise, Lens, Quaregnon et Saint-Ghislain*, Wavre : MRW/DGATLP-Mardaga. (Coll. Patrimoine architectural et territoires de Wallonie)

CREDIT COMMUNAL (1976) *Hainaut. Monographie éditée à l'occasion du 25^e anniversaire de l'avènement du Roi Baudouin et de la visite Royale à la Province de Hainaut le 15 mai 1976*, Bruxelles : Crédit communal. (Coll. La province hier et aujourd'hui)

DEL COURT A. et al. (2014) « Etat des lieux des flux céréaliers en Wallonie selon différentes filières d'utilisation », In : *Biotechnologie, Agronomie, Société et Environnement*, 18 (2), pp. 181-192.

DEMEY T. (2011) *La Senne de la source au confluent*, Bruxelles : Badaux.

DEPAUW C. (2004) « Une industrie méconnue : le textile en Wallonie et en Hainaut – première partie » [en ligne], In : *Bulletin trimestriel*, Patrimoine industriel Wallonie-Bruxelles, n° 58, avril-juin, pp. 3-7, disponible via http://www.patrimoineindustriel.be/public/files/publications/bulletins/piwb/articles/58/2004_04-06N58_001.pdf, consulté en avril 2021.

DEPAUW C. (2004) « Une industrie méconnue : le textile en Wallonie et en Hainaut – seconde partie » [en ligne], In : *Bulletin trimestriel*, Patrimoine industriel Wallonie-Bruxelles, n°59, juillet-décembre, pp. 3-7, disponible via http://www.patrimoineindustriel.be/public/files/publications/bulletins/piwb/articles/59-60/2004_07-12N59-60_001.pdf, consulté en avril 2021.

DERMAIX I. et DUPONT A. (2009) *Le patrimoine d'Ath*, Namur : Institut du Patrimoine wallon. (Coll. Carnets du Patrimoine, n°59)

DE SIMPEL F. et LORIDAN D. (2014) *Un champ de bataille : Ploegsteert et Warneton 1914-1918. Histoire et archéologie*, Namur : Institut du Patrimoine wallon. (Coll. Carnets du Patrimoine, n°123)

DE WAHA M. (2010) *Du carolingien à la base aérienne, heurs et malheurs de Chièvres*, Namur : Institut du Patrimoine wallon. (Coll. Carnets du Patrimoine, n°82)

DOYEN E. (2014) « Fêtes rurales et nouvelles appartenances en Hainaut occidental (Belgique) » [en ligne], In : *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 45-1, pp. 45-61, disponible via <http://journals.openedition.org/rsa/1155> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rsa.1155>, consulté en avril 2021.

DROEVEN A. et al. (2004) *Les territoires paysagers de Wallonie*, Namur : Conférence permanente du développement territorial, Ministère de la Région wallonne. (Etudes et Documents, n°4)

EK C., SCHYNS J.-C. et OZER A. (2006) « Le karst », In : CELLULE AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT DE LA DGATLP, *Les risques majeurs en région wallonne. Prévenir en aménageant*, Namur : DGATLP, pp. 152-177. (Etudes et Documents, Aménagement et Urbanisme, 7)

FEDERATION DES PARCS NATURELS DE WALLONIE (2013) *Guide des Parcs naturels de Wallonie : Guide officiel de la Fédération des Parcs naturels de Wallonie*, Jambes.

FEDERATION DES PARCS NATURELS DE WALLONIE (2017) *Parc naturel de l'Ardenne méridionale : projet de création*, Paliseul : Association de projet Ardenne méridionale.

FEDERATION DES PARCS NATURELS DE WALLONIE (n.d.) *Aménagement du territoire et paysage dans les Parcs naturels de Wallonie : 5 années de projets*, Jambes.

FONDATION RURALE DE WALLONIE (1997) *Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural : Le Plateau limoneux hennuyer*, Jambes : Ministère de la Région Wallonne, DGATLP.

GENICOT L. (1947) « Etudes sur la construction des routes en Belgique », In : *Bulletin de l'Institut de Recherches Économiques et Sociales*, t. 13, n° 5, septembre 1947, pp. 477-505.

GENICOT L.-F., dir. (1975) *Le grand livre des châteaux de Belgique : Châteaux-forts et châteaux-fermes*, Bruxelles : Marc Vokaer éditeur.

GENICOT L.-F., dir. (1977) *Le grand livre des châteaux de Belgique : Châteaux de plaisance*, Bruxelles : Marc Vokaer éditeur.

GENICOT L.-F. (1986) « Réflexions sur l'ancienne maison rurale du Tournais », In : *Revue du Nord*, t. 68, n° 271, octobre – décembre 1986, pp. 859-865.

GOUVERNEMENT WALLON (1985) *Décret du Gouvernement Wallon du 16 juillet 1985 relatif aux parcs naturels*.

GOUVERNEMENT WALLON (2008) *Décret du Gouvernement Wallon du 3 juillet 2008 modifiant le décret relatif aux parcs naturels*.

GOUVERNEMENT WALLON (2019) *Schéma de Développement du Territoire, adopté par le Gouvernement Wallon le 16 mai 2019*.

HASQUIN H., dir. (1975) *La Wallonie. Le pays et les hommes*, Bruxelles : La Renaissance du Livre, t. 1 et 2.

HASQUIN H., dir. (1983) *Communes de Belgique, dictionnaire d'histoire et de géographie administrative*, Bruxelles : Crédit communal de Belgique, t. 1 et 2.

IGEAT – GEVERU (1994) *Etude d'incidences sur l'environnement : Projet de liaison autoroutière : autoroute A8, tronçon Hacquegnies – Mainvault*, Bruxelles : Université libre de Bruxelles.

ISTAZ D. et CORNUT P. (2006) *Itinéraire des paysages ruraux à Braine-le-Comte*, Bruxelles : Société royale belge de géographie. (Coll. Hommes et Paysages, n°36)

KAJDANSKI D. (2011) *Péruwelz, ville frontalière*, Namur : Institut du Patrimoine wallon. (Coll. Carnets du Patrimoine, n°86)

LAURENT M. et VANDEWATTYNE P. (1987) *Itinéraire du Pays des Collines*, Bruxelles : Société royale belge de géographie. (Coll. Hommes et Paysages, n°2)

LEFEVRE M.A. (1964) « Modes de peuplement rural », In : COMITE NATIONAL DE GEOGRAPHIE. COMMISSION DE L'ATLAS NATIONAL, *Atlas de Belgique*, Bruxelles : Institut Géographique Militaire, pl. 27.

LEVA C. (1999) « Prospections aériennes de voies romaines en Belgique », In : *Revue archéologique de Picardie. Actes du colloque international d'archéologie aérienne Amiens, 15 - 18 octobre 1992. Hommage à Roger Agache pour 35 ans de prospections aériennes dans le Nord de la France*, numéro spécial 17, pp. 111-122.

LOUCKX M. (1989) *Itinéraire de la Bière. 55 km à travers Bruxelles et le Brabant flamand occidental*, Bruxelles : Société royale belge de géographie. (Coll. Hommes et Paysages, n°7)

MERENNE-SCHOUMAKER B. et DEVILLET G. (2001) « La distribution des industries dans une région : des images multiples. Le cas de la Wallonie », In : *Bulletin de la Société géographique de Liège*, 40, 2001/1, pp. 95-116.

MEYFROID C. et DE BRAUWER J.-C. (2013) « Les chaussées romaines dans le projet territorial. Esquisse d'une méthodologie d'intervention », In : *Les Cahiers nouveaux*, n° 86, septembre 2013, pp. 20-23.

MICHOTTE F. et al. (2011) *Mons, Wavre* : MRW/DGATLP-Mardaga. (Coll. Patrimoine architectural et territoires de Wallonie)

MINISTERE DE LA CULTURE FRANÇAISE (1974) *Province de Brabant, Arrondissement de Nivelles*, Liège : Mardaga-Solédi. (Coll. Le patrimoine monumental de la Belgique, Wallonie, Vol. 2)

MINISTERE DE LA CULTURE FRANÇAISE (1978) *Province de Hainaut, Arrondissement de Tournai*, Liège : Mardaga-Solédi. (Coll. Le patrimoine monumental de la Belgique, Wallonie, Vol. 6/1)

MINISTERE DE LA CULTURE FRANÇAISE (1978) *Province de Hainaut, Arrondissements de Tournai et de Mouscron*, Liège : Mardaga-Solédi. (Coll. Le patrimoine monumental de la Belgique, Wallonie, Vol. 6/2)

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE (1982) *Province de Hainaut, Arrondissement de Mons*, Liège : Mardaga-Solédi. (Coll. Le patrimoine monumental de la Belgique, Wallonie, Vol. 4)

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE (1982) *Province de Namur, Arrondissement de Philippeville P-W*, Liège : Mardaga-Solédi. (Coll. Le patrimoine monumental de la Belgique, Wallonie, Vol. 9/2)

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE (1983) *Province de Hainaut, Arrondissement de Thuin, A-E et F-T*, Liège : Mardaga-Solédi. (Coll. Le patrimoine monumental de la Belgique, Wallonie, Vol. 10/1 et 10/2)

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE (1988) *Province de Hainaut, Arrondissement d'Ath, A-B et B-F*, Liège : Mardaga. (Coll. Le patrimoine monumental de la Belgique, Wallonie, Vol. 13/1 et 13/2)

MINISTERE DE LA REGION WALLONNE (1997) *Province de Hainaut, Arrondissement de Soignies*, Liège : Mardaga. (Coll. Le patrimoine monumental de la Belgique, Wallonie, Vol. 23/1 et 23/2)

NAZET J. (1967) « La transformation d'Abbayes en Chapitres à la fin de l'époque carolingienne : le cas de Saint- Vincent de Soignies », In : *Revue du Nord*, 193, pp. 257-280.

PARC NATUREL PAYS DES COLLINES (2012) *Plan stratégique : année 2013* [en ligne], disponible via http://www.paysdescollines.be/IMG/pdf/plan_strategique_2013_rw.pdf, consulté en avril 2021.

PRADINES, C. (2009) « Infrastructures routières : les allées d'arbres dans le paysage. Conseil de l'Europe », In : *Facettes du paysage. Réflexions et propositions pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage*. Strasbourg : Editions du Conseil de l'Europe, pp. 117-196.

QUINIF Y. (2005) « Les effondrements karstiques hennuyers : causes et résultats », In SARLET D. (éd.). *Actes du Colloque Karst et Aménagement du Territoire. 25-27 mai 2005*, Namur : Ministère de la Région Wallonne, DGATLP, pp. 17-34.

SERVICE PUBLIC DE WALLONIE – DGO3 (2010) *Les carrières en Wallonie : un monde à redécouvrir* [En ligne], DGO3-DGARNE, disponible via <http://environnement.wallonie.be/publi/dppgss/carrieres.pdf>, consulté en avril 2021.

SEVRIN R. et VANDERMERSCH A. (1990) *Itinéraire de la frontière franco-belge*, Bruxelles : Société royale belge de géographie. (Coll. Hommes et Paysages, n°14)

SMAL G. (2006) *Etude descriptive des sites désaffectés de l'industrie extractive et chauxfournière du Pays Blanc. Etat actuel et réutilisation des anciens fours et carrières*, Mémoire présenté en vue de l'obtention du titre de bachelier en Gestion de l'Environnement Urbain, Bruxelles : Haute Ecole Lucia de Brouckère – Institut Arthur Haulot – Enseignement Supérieur Agronomique.

TOUSSAINT M., dir. (2013) *L'archéologie en Wallonie. Le Néolithique*, Namur : Institut du Patrimoine wallon. (Coll. Carnets du patrimoine, n° 110)

TOUSSAINT M., FREBUTTE C., PIRSON S., HUBERT F., MASY P. (2006) « Les mégalithes de Belgique. Megalithic monuments of Belgium », In : *Origine et développement du mégalithisme de l'ouest de l'Europe. Origin and development of the megalithic monuments of western Europe. Actes du Colloque de Bougon, 26/30 octobre 2002*, Bougon : Conseil général des Deux-Sèvres - Musée des Tumulus de Bougon, pp. 89-118.

VEDRINE F. (2009) « Le patrimoine industriel du sucre de betterave : l'exemple de l'Aisne », In : *Histoire et géographie*, 405, pp. 41-47.

Webographie sélective

<http://biodiversite.wallonie.be/>
<http://connaitrelawallonie.wallonie.be/>
<https://contratriveredendre.be/>
<https://crea.centresphisoc.ulb.be/>
<http://www.crescautlys.be/>
<http://environnement.wallonie.be/aww/>
<https://www.frw.be/> (Fondation rurale de Wallonie)
<http://www.geographiesubjective.org/>
<http://geoportail.wallonie.be/>
<http://www.geopunt.be/>
<https://www.idea.be/fr/accueil.html>
<https://ideta.be/>
http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/ (Inventaire du patrimoine immobilier culturel)
http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_sar/ (Inventaire des sites à réaménager)
<http://www.megalithe.be>
<https://molenechos.org/>
<http://www.museedesplansreliefs.culture.fr>
<https://www.parcsnaturelsdewallonie.be/>
<http://qrwallonie.be/>
<http://strategie.tourismewallonie.be/fr/accueil.html?IDC=7> (Commissariat général au Tourisme, pages pro)
<http://voies-hydrauliques.wallonie.be/>
<http://www.wateringue.be>
<http://www.wegen-routes.be/>

Sites internet des diverses communes reprises dans l'ensemble paysager et publications associées.

Crédits photographiques

Les photographies sont à mettre au crédit des auteurs de l'atlas, excepté les photographies suivantes qui sont de :

Vanessa Devroey : page 421 (2) ;

Festival Les Gens d'Ere : page 421 (1) ;

Félix Halleux : page 240 (6) ;

Madeleine Jacquemin : page 420 (3) ;

Christophe Seutin : pages 65 (4) et 421 (3).

Crédits sons

Luciano Moonens et **Christophe Seutin**, Direction de l'Édition, SPW.

Blocs diagrammes

Les dessins des blocs diagrammes des pages 166, 296, 324 et 394 ont été exécutés par **Dina Kathelyn**.

